



BUREAU DE TERRITOIRE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Du 24 janvier 2018

Le Bureau de territoire, légalement convoqué le 18 janvier 2018, s'est réuni en salle du Bureau à l'Hôtel de territoire, 100 avenue Gaston Roussel à Romainville (93230) sous la présidence de Mme Nathalie BERLU.

La séance est ouverte à 10h16.

Etaient présents :

Gérard COSME (à partir de 10h40 et jusqu'à 11h30), Nathalie BERLU, Karamoko SISSOKO (jusqu'à 11h56), Christian LAGRANGE (jusqu'à 12h06), Marie-Rose HARENGER (jusqu'à 11h32), Christian BARTHOLME (jusqu'à 12h04), Sylvie BADOUX (jusqu'à 11h28), Mireille ALPHONSE, Dref MENDACI (jusqu'à 11h20), François BIRBES, Djeneba KEITA (à partir de 10h22 et jusqu'à 11h29), Martine LEGRAND, Claude ERMOGENI, Alain PERIES (jusqu'à 12h02), Bruno MARIELLE, Gilles ROBEL.

Formant la majorité des membres en exercice,

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Jean-Charles NEGRE à Claude ERMOGENI, Bruno LOTTI à Christian LAGRANGE (jusqu'à 12h06).

Présents au titre de Maires membres du Conseil de territoire :

Daniel GUIRAUD, Stéphane DE PAOLI (jusqu'à 12h09), Tony DI MARTINO (jusqu'à 10h52).

Etaient absents excusés:

Gérard COSME (jusqu'à 10h40 et à partir de 11h30), Karamoko SISSOKO (à partir de 11h56), Faysa BOUTERFASS, Ali ZAHI, Christian LAGRANGE (à partir de 12h06), Marie-Rose HARENGER (à partir de 11h32), Jacques CHAMPION, Danièle SENEZ, Christian BARTHOLME (à partir de 12h04), Sylvie BADOUX (à partir de 11h28), Dref MENDACI (à partir de 11h20), Djeneba KEITA (jusqu'à 10h22 et à partir de 11h29), Patrick SOLLIER, Alain PERIES (à partir de 12h02), Bertrand KERN, Patrice BESSAC, Laurent RIVOIRE, Stéphane DE PAOLI (à partir de 12h09), Sylvine THOMASSIN, Tony DI MARTINO (à partir de 10h52), Corinne VALLS.

Le Bureau approuve à l'unanimité le procès-verbal du Bureau de Territoire du 20 décembre 2017

BT2018-01-24-1

Objet : Convention de partenariat entre Est Ensemble et l'Association Française des Cinémas d'Art et d'Essai (AFCAE) pour l'organisation des 17èmes Rencontres nationales Art et Essai Patrimoine/Répertoire au Cinéma Le Trianon

LE BUREAU DE TERRITOIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5219-2 et L5219-5 déterminant les compétences des établissements publics territoriaux et les conditions d'exercice des

compétences précédemment transférées aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre existants au 31 décembre 2015 ;

VU le décret n° 2015-1661 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Romainville ;

VU l'article 5.4 des statuts de la Communauté d'agglomération qui lui reconnaissait une compétence en matière de construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire au 31 décembre 2015 ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2011-12-13-27 du 13 décembre 2011 modifiée qui dans son article 8 déclare d'intérêt communautaire les équipements culturels existants, parmi lesquels figure le cinéma Le Trianon ;

VU la délibération du Conseil de Territoire n°2016-01-07-06 du 7 janvier 2016 portant délégation de compétences du Conseil de territoire au Bureau ;

VU la Convention de partenariat entre Est Ensemble et l'Association Française des Cinémas d'Art et d'Essai (AFCAE) pour l'organisation des 17^{èmes} Rencontres nationales Art et Essai Patrimoine/Répertoire au Cinéma Le Trianon ;

CONSIDÉRANT l'intérêt d'Est Ensemble de favoriser et soutenir les événements culturels sur le territoire;

CONSIDERANT qu'il convient d'encadrer conventionnellement ce partenariat ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,

APPROUVE la Convention de partenariat entre Est Ensemble et l'Association Française des Cinémas d'Art et d'Essai (AFCAE) pour l'organisation des 17^{èmes} Rencontres nationales Art et Essai Patrimoine/Répertoire au Cinéma Le Trianon

AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention

BT2018-01-24-2

Objet : Mandat spécial à Mme Mireille ALPHONSE, 12^{ème} Vice-présidente déléguée à l'environnement et à l'écologie urbaine, pour représenter Est Ensemble aux Assises Européennes de la Transition Energétique

LE BUREAU DE TERRITOIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5219-2 et L5219-5 déterminant les compétences des établissements publics territoriaux et les conditions d'exercice des compétences précédemment transférées aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre existants au 31 décembre 2015 ;

VU le décret n° 2015-1661 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Romainville ;

VU le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil territorial en date du 07 janvier 2016 constatant l'élection des vice-présidents ;

VU l'article 5.3 des statuts de la Communauté d'agglomération Est Ensemble qui lui reconnaissait une compétence en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement au 31 décembre 2015, notamment en soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;

VU la délibération n° 2016-01-07-06 du Conseil de territoire du 7 janvier 2016 portant délégation de compétence au Bureau pour prendre des décisions dans des domaines limitativement énumérés parmi lesquels donner mandat spécial aux élus de l'établissement public territorial ;

VU la délibération n° 2016-01-07-08 du Conseil de territoire du 7 janvier 2016 relatives aux frais de déplacement des élus territoriaux dans le cadre de mandats spéciaux ;

VU l'arrêté n°2016-93 du Président du 13 janvier 2016, portant délégation de fonction à Mme Mireille Alphonse, 12^{ème} Vice-présidente déléguée à l'environnement et à l'écologie urbaine ;

CONSIDERANT que dans le cadre de sa délégation portant sur l'environnement et l'écologie urbaine, il est opportun de confier un mandat spécial à Mme Mireille Alphonse aux Assises Européennes de la Transition Energétique à Genève, du 30 janvier au 1^{er} février 2018 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,

DONNE mandat spécial à Mme Mireille Alphonse, 12^{ème} Vice-présidente pour se rendre aux Assises Européennes de la Transition Energétique à Genève du 30 janvier au 1^{er} février 2018 pour y représenter Est Ensemble ;

DIT que les frais inhérents à l'exercice de ce mandat spécial seront pris en charge par Est Ensemble, conformément aux dispositions de la délibération n° 2016-01-07-08 du Conseil de territoire du 7 janvier 2016 relatives aux frais de déplacement des élus territoriaux dans le cadre du mandat susvisé ;

AUTORISE le Président à signer les documents contractuels y afférent.

PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au budget principal de l'exercice 2017, Fonction 021/ Nature 6532/Code opération 0181202003/Chapitre 65.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clôt la séance à 12h13, et ont signé les membres présents :